

## Ministry of Health

Office of the Deputy Premier  
and Minister of Health

777 Bay Street, 5<sup>th</sup> Floor  
Toronto ON M7A 1N3  
Telephone: 416 327-4300  
Facsimile: 416 326-1571  
www.ontario.ca/health

## Ministère de la Santé

Bureau du vice-premier ministre  
et du ministre de la Santé

777, rue Bay, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto ON M7A 1N3  
Téléphone: 416 327-4300  
Télécopieur: 416 326-1571  
www.ontario.ca/sante



e-Approve-72-2020-156

25 mars 2021

Linda Rothstein  
Présidente (A), Conseil d'administration  
Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé  
480 avenue University, Suite 300  
Toronto ON M5G 1V2

Chère Mme Rothstein :

J'aimerais d'abord reconnaître les efforts extraordinaires et continus de l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé, fonctionnant comme Santé publique Ontario (SPO), pour surveiller, détecter et contenir la COVID-19 dans la province. Le système de santé publique de l'Ontario continue de démontrer une réactivité remarquable à la COVID-19, alors que l'épidémie a évolué localement et globalement.

Alors que vous commencez la planification pour 2021-2022, j'ai le plaisir de vous écrire en votre qualité de président de SPO pour vous fournir une lettre établissant les attentes et la direction pour SPO dans la prochaine année. Conformément aux exigences des Agences et des directives d'affectations, cette lettre établit mes attentes envers SPO pour l'année fiscale 2021-2022.

Les agences de l'Ontario gouvernées par un conseil sont des partenaires vitaux dans le but d'assurer la prestation de services de grande qualité aux Ontariens. Le travail que vous et les autres entreprenez pour établir les buts, objectifs et l'orientation stratégique pour SPO afin d'assurer que les objectifs sous la *Loi sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé* soient atteints. Il est important que cette orientation soit en harmonie avec les priorités du gouvernement, le mandat de votre agence, les politiques clés et mes directives, le cas échéant. Je vous remercie pour votre volonté de servir.

Faisant partie du gouvernement de l'Ontario, les agences doivent agir dans les meilleures des intérêts des Ontariens en étant efficaces et en offrant une optimisation des ressources pour les contribuables. Cela comprend :

### 1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- Fonctionner avec les allocations de votre agence.
- Identifier et poursuivre les occasions pour générer des revenus, des pratiques innovatrices et/ou l'amélioration de la viabilité du programme.
- Identifier et poursuivre l'efficacité et réaliser des économies.

.../2

Mme Linda Rothstein

- Se conformer avec l'orientation à adopter concernant la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, les mesures provisoires d'immobilier et les critères de mesure d'emplacement du bureau de l'Agence.

**2. Transparence et responsabilité**

- Respecter les directives et politiques du gouvernement en vigueur et assurer la transparence et la responsabilité dans les rapports.
- Adhérer aux exigences des Agences et des directives d'affectation et répondre aux constatations des vérificateurs, le cas échéant.
- Identifier les aptitudes, connaissances et expériences appropriées nécessaires pour soutenir le rôle du conseil dans la gouvernance et la responsabilité de l'agence.

**3. Gestion du risque**

- Développer et mettre en œuvre un processus d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques, dont la planification de la réponse en cas d'urgence, comme pour la COVID-19.

**4. Gestion de la main-d'œuvre**

- Optimiser la main d'œuvre de votre agence pour permettre la réalisation efficace et efficiente des priorités du gouvernement tout en améliorant les normes du service à la clientèle.
- Simplifier les fonctions du soutien administratif qui assure que toutes les ressources disponibles sont redirigées vers les services essentiels de première qualité auxquels se fient les Ontario.

**5. Récolte de données**

- Améliorer la façon dont l'agence utilise les données pour la prise de décisions, le partage de l'information et des rapports, dont tirer profit des solutions de données existantes ou nouvelles pour façonner les rapports basés sur les résultats et améliorer la prestation de services.
- Soutenir la transparence et le partage de données avec le ministère de la Santé, le cas échéant.

**6. Prestation numérique et service à la clientèle**

- Explorer et mettre en œuvre des stratégies de numérisation et de modernisation numérique pour la prestation de services en ligne et continuer d'atteindre et de dépasser les normes de service à la clientèle pendant la transition.
- Utiliser un éventail d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations, incluant la COVID-19.

En plus des priorités pangouvernementales, je m'attends à ce que SPO se concentre sur :

1. Continuer d'offrir au ministère de la Santé du soutien pour surveiller, détecter et contenir la COVID-19 dans la province, dont :
  - Le soutien de la haute direction de la santé publique et des scientifiques au réseau de laboratoires de dépistage de la COVID-19 (leadership scientifique et normes, le développement et la validation des tests, avis sur le dépistage, etc.) et la performance du volume de dépistage tel qu'identifié dans le cadre de la stratégie de dépistage de l'Ontario;
  - La collecte de données, la surveillance, l'analyse et le rapport de la COVID-19;

Mme Linda Rothstein

- La gestion des cas et des contacts avec la COVID-19 (p. ex. soutien en matière de ressources pour les bureaux de santé publique, la formation et la coordination du soutien au personnel), dont l'élargissement du soutien actuel pour inclure la coordination des ressources du personnel et la formation pour l'investigation et la gestion de cas, de même que le suivi des contacts, en partenariat avec le ministère;
  - Soutenir le ministère de la Santé dans le déploiement provincial des vaccins contre la COVID-19;
  - Développer des produits basés sur les données probantes pour façonner la politique du gouvernement; et,
  - Fournir des conseils scientifiques et techniques et de l'orientation aux bureaux de santé publique et autres secteurs du système de soins de santé.
2. Continuer de travailler avec le ministère de la Santé pour développer et mettre en œuvre des stratégies pour moderniser le système de laboratoires de Santé publique Ontario.
  3. Assurer la continuité des opérations et garantir que le Laboratoire de santé publique de London soit fonctionnel rapidement, ce qui est essentiel pour la réponse à la COVID-19 et l'efficacité générale du réseau de laboratoires de SPO.
  4. Continuer de représenter et contribuer comme voix de la santé publique aux tables de coordination du ministère de la Santé et de Santé Ontario, ainsi que pour le réseau de laboratoires pour s'assurer que la vision de la pratique de la santé publique soit comprise dans la prise de décision.
  5. Poursuivre les solides partenariats entre SPO, le médecin hygiéniste en chef, le ministère de la Santé et continuer d'être une forte présence et de fournir des conseils et recommandations en santé publique à la Table de coordination de la santé, dans divers groupes de travail et des groupes d'experts.
  6. Continuer de fournir du soutien quotidien pour la santé publique, dont celui qui aide directement aux soins des patients ou fournir de l'information et des connaissances essentielles au médecin hygiéniste en chef, pour que d'autres importantes inquiétudes en santé publique en Ontario ne soient pas comprises en raison de la réponse à la pandémie de COVID-19.

À travers ces mesures, nous pouvons continuer d'assurer que SPO offre toujours des conseils scientifiques et techniques et soutient ceux qui travaillent à protéger et promouvoir la santé des Ontariens, conformément à son mandat législatif sous la *Loi sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*.

Je vous remercie, de même que les autres membres du conseil, pour votre soutien continu et votre contribution précieuse. Si vous avez des questions et/ou des inquiétudes, n'hésitez pas à contacter directement le médecin hygiéniste en chef, Dr David Williams.

Cordialement,

***Document originalement signé par***

Christine Elliott  
Vice-première ministre et ministre de la Santé

c: Colleen Geiger, présidente et chef de la direction (A), SPO  
Helen Angus, sous-ministre, ministère de la Santé  
Dr David Williams, médecin hygiéniste en chef